

LIEN AVEC LES AUTRES THÉMATIQUES

- **Foncier** : La rareté du foncier accessible et adapté aux entreprises freine leur développement.
- **Aménagement urbain** : Le secteur du BTP prédomine à l'échelle de l'île tout comme dans la ville de Saint-Paul.
- **Qualité des eaux, paysages, biodiversité** : Les impacts des Déchets Toxiques en Quantités Diffuses sur la qualité des eaux douces et marines sont à prendre en compte et par extension, sur la qualité des espaces naturels.
- **Gestion de la ressource en eau** : Les rejets de certaines entreprises dans le réseau d'assainissement sont non négligeables.
- **Société, culture, identité** : Le secteur de l'artisanat est essentiel dans le tissu social des centres urbanisés.

INCERTITUDES

Contraintes liées à notre économie insulaire

- Les handicaps structurels liés à l'éloignement géographique
- Les surcoûts de production (prix élevés des matières premières et du fret)
- La rareté du foncier

Au-delà de ces handicaps, l'artisanat est un secteur d'avenir

- Les très petites entreprises constituent une richesse en termes d'emplois et de capacité novatrice.
- Le rôle de l'artisanat est amené à s'amplifier : les tendances actuelles de la société appellent à une relocalisation des activités et à la création de nouveaux liens sociaux.
- L'artisanat est un pôle de stabilité et facteur d'insertion.

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- **Loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008** : Elle modifie la réglementation dans le domaine de l'urbanisation commerciale et ouvre le jeu à la concurrence. Seuls les critères d'aménagement et d'environnement peuvent à présent remettre en question la mise en place de grandes surfaces et non plus la concurrence avec les commerces de proximité.
- **SAR** : Il fixe les grandes orientations pour la localisation du foncier économique. Sur le territoire de la GIML, les zones concernées sont le pôle de développement secondaire de Plateau Caillou (ZAC Renaissance) et les zones artisanales tertiaires de la Saline (Vue Belle), le Guillaume (pôle Lacroix), l'Éperon, Roquefeuille, l'Ermitage et le Barrage.
- **Volet concernant les équipements commerciaux du SCOT** : Il sera précisé à l'issue de la révision au regard des dispositions des lois Grenelle et ALUR.
- **Volet spécifique des déversements au réseau** : Toute entreprise devrait avoir une Convention de raccordement avec le Fermier pour être autorisée à rejeter ses déchets professionnels dans le réseau d'assainissement collectif. Mais ce n'est pas le cas actuellement à La Réunion.

Acteurs rencontrés

Services de l'État et collectivités, CCI, CMA, FRBTP

ARTISANAT

Potentiel économique

Le poids économique de l'artisanat à La Réunion :
40 050 emplois soit 17% de la population active
14 840 entreprises en activité soit 1/3 des entreprises réunionnaises
1,61 milliards d'€ de CA



Contexte

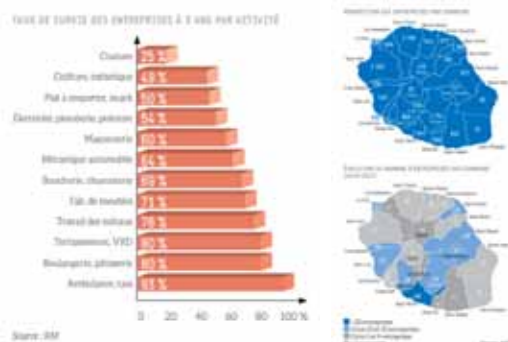
L'artisanat regroupe l'ensemble des personnes physiques ou morales employant au plus 10 salariés au moment de leur immatriculation et réalisant une activité indépendante de production, transformation, de réparation ou de prestation de services. L'artisanat offre alors une très grande diversité d'activités, allant des plus traditionnelles aux plus modernes en passant par les services de proximité (réparation automobile, ambulance, coiffure) et la création artistique (métiers d'art). Disséminé sur l'ensemble du territoire, l'artisanat est en grande partie constitué de petites entreprises. En dépit de la taille modeste de ses unités, il n'en représente pas moins une véritable force collective sur le plan macroéconomique. En effet, le chiffre d'affaires de l'artisanat excède largement celui du tourisme ou de l'agriculture.

RÉTROSPECTIVE

Au plan quantitatif, le tissu artisanal s'est enrichi en 2013 de 2 006 entreprises nouvelles. Le recul des créations d'entreprises constaté en 2009 ne remet donc pas en cause le dynamisme d'ensemble observé sur l'actuelle décennie après un niveau record de créations d'entreprises en 2008 (+ de 2 200 immatriculations).



En terme d'activité, le volume d'affaires du secteur est cette année quasi-stationnaire après un sursaut en 2012. Au plan qualitatif, les chances de survie des entreprises sont très inégales en fonction des situations.



RUPTURES POSSIBLES

La microrégion Ouest représente 26 % des entreprises. Cette année, Saint-Paul a perdu sa place de leader en terme de création d'entreprises et se retrouve au 19^{ème} rang.

ENJEUX SECTORIELS ET SOCIÉTAUX

Outils économiques

- Impact des réformes sur le développement du secteur des métiers avec la défiscalisation Outre-Mer, le statut de l'auto-entrepreneur ou encore les aides à la création et la reprise d'entreprise (ex : NACRE)
- Quasi-stagnation des volumes d'affaires et les conséquences sur l'emploi



ENJEUX CLÉS

- **Impact de la pollution des eaux émanant des activités** : DTQD sur les milieux aquatiques, sécurisation des stockages des effluents.
- **Accès au foncier** : Frein à la création d'activités avec des difficultés de maîtrise foncière (stratégie spéculative, parcelles non occupées...).
- **Structuration des professionnels** : Des syndicats par corps de métiers se mettent progressivement en place. Les difficultés d'accès à la formation et à la reconversion vers de nouveaux savoir-faire.
- **Émergence de nouveaux marchés** : La mise aux normes des logements anciens représente un potentiel d'affaires important. De même, les segments de la **performance énergétique** des logements et ceux de l'**accessibilité** ouvrent de nouveaux horizons aux entreprises artisanales.

DÉMARCHES EXEMPLAIRES ET INNOVANTES

Des professions confrontées à de nouveaux enjeux

- Adaptations normatives et réglementaires (conformité des ouvrages, qualité et sécurité des bâtiments)
- Création de nouveaux modes constructifs (éco constructions)
- Élargissement du contenu des métiers vers des compétences « vertes » ou environnementales
- Développement des « écotecnologies » de l'artisanat qui nécessitent de se faire connaître pour trouver de nouveaux modes de financements (Pôle Innovation de la CMA)

INFLUENCES EXTÉRIEURES

Normes

- Obligation de conformité avec les normes et certifications européennes qui se substituent chaque jour davantage aux règles nationales et ne sont pas toujours faciles à assimiler pour des TPE

Économie

- Élévation des coûts des crédits par rapport à la métropole. Les handicaps structurels dus à l'éloignement géographique pèsent sur les professionnels de l'artisanat (exemple avec le coût de transport important des DTQD par rapport à la métropole)
- Modification des grands équilibres due aux nouvelles formes de commerce et de distribution à l'échelle mondiale

RÉFÉRENCES ET SOURCES DE DONNÉES

- Les tableaux économiques de l'artisanat (TEA) Cfrs clés et analyses sectorielles 2013, CMAR www.artisanat974.re